



COMPTE D'EXPLOITATION

de la prévoyance
professionnelle
2022



Chère lectrice, cher lecteur,

Malgré les nombreux défis économiques en 2022, nous pouvons vous présenter un compte d'exploitation Vie collective réjouissant.

Le conflit ukrainien, en particulier, a eu des répercussions importantes sur l'économie et la société, y compris en Suisse: l'interruption des chaînes d'approvisionnement, la pénurie d'énergie, la hausse de l'inflation, l'augmentation des taux d'intérêt et la menace d'une récession sont autant de problématiques auxquelles de nombreux secteurs, dont celui de l'assurance, ont dû, et doivent encore, faire face. L'inflation a notamment contraint les banques centrales à augmenter rapidement leurs taux d'intérêt. Une tendance à laquelle la Banque nationale suisse n'a pas fait exception, puisque fin septembre 2022, elle mettait un point final à huit ans de taux négatifs.

Le retournement des taux d'intérêt et la mauvaise année boursière 2022 ont entraîné une forte chute des taux de couverture de nombreuses caisses de pensions. Dans de telles périodes de crise, les clients apprécient d'autant plus le refuge que représente l'assurance complète avec réassurance globale de tous les risques. Notre stratégie de placement axée sur la sécurité nous a même permis de rémunérer l'ensemble de l'avoie de vieillesse des assurés à 1,25% en 2022.

C'est bien connu, rien n'est permanent, sauf le changement... et les défis qu'il nous pose actuellement sont de taille. Dans de nombreux domaines, il nous faut trouver de nouvelles voies qui préservent nos conditions de vie et celles des générations futures. En tant qu'entreprise, nous mettons tout en œuvre pour apporter une contribution décisive en nous focalisant sur la durabilité. La durabilité fait donc aussi partie intégrante de nos processus.

Tant la réforme de l'AVS que celle de la LPP sont des conditions importantes pour le financement durable de notre prévoyance vieillesse. Une attention particulière doit être apportée à ces deux piliers. La réforme de l'AVS a été approuvée lors de la votation populaire du 25 septembre 2022. Le 17 mars 2023, le Parlement a accepté le projet de réforme de la prévoyance professionnelle. Bien qu'un référendum ait déjà été annoncé, nous sommes persuadés que le peuple suisse saura, comme pour la réforme de l'AVS, faire preuve de bon sens, et qu'il approuvera la proposition de réforme afin d'obtenir une plus grande équité entre les générations et une meilleure couverture pour les bas salaires et les employés à temps partiel. C'est la raison pour laquelle nous effectuons un important travail d'information auprès de nos clients et clientes dans le domaine de la prévoyance et nous nous engageons pour que tous et toutes perçoivent une rente équitable en Suisse.

Nous vous accompagnons en tant que partenaire fiable pour toutes les questions de prévoyance. Nous vous remercions de votre confiance et nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration fructueuse.

Cordiales salutations

Monika Behr
Responsable Vie

Compte d'exploitation

de la prévoyance professionnelle 2022

Pour les assurances de prévoyance professionnelle en Suisse, un compte d'exploitation annuel doit être tenu séparément. Celui-ci présente le compte de résultat d'une entreprise dans ce domaine. Toutes les indications se fondent sur le

boucllement statutaire, soumis à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Aperçu du compte de résultat

En millions de CHF

	2022	2021	Δ abs.	Δ %
Produits				
Primes brutes comptabilisées	1'276.0	1'315.3	-39.3	-3%
Primes d'épargne	1'136.9	1'172.4	-35.5	-3%
Bonifications de vieillesse	487.8	489.6	-1.8	0%
Apports individuels après entrée en fonction, rachat, EPL ou divorce	553.3	536.5	16.8	3%
Avoirs de vieillesse apportés lors de reprises de contrats	95.0	142.6	-47.6	-33%
Apports pour rentes de vieillesse et de survivants	-0.0	-0.0	0.0	-63%
Apports pour rentes d'invalidité et d'enfant d'invalides	0.7	1.3	-0.6	-46%
Apports pour polices de libre passage	0.1	2.4	-2.3	-95%
Primes de risque	89.8	93.1	-3.3	-4%
Primes de frais	49.3	49.8	-0.6	-1%
Produits nets des placements	159.1	228.3	-69.2	-30%
Produits bruts des placements	179.5	250.0	-70.5	-28%
Produits directs des placements	250.2	249.3	0.8	0%
Liquidités	7.4	6.5	0.9	14%
Obligations	129.9	131.1	-1.2	-1%
Biens immobiliers	58.3	54.4	3.9	7%
Hypothèques	19.9	22.3	-2.3	-11%
Autres placements	34.6	35.1	-0.4	-1%
Résultats de cessions	82.7	17.5	65.1	371%
Solde des plus-values et des amortissements	-106.0	8.7	-114.7	-1316%
Résultat monétaire	-44.6	-22.9	-21.6	94%
Charges d'intérêts	-2.8	-2.7	-0.1	5%
Frais de gestion de fortune	-20.3	-21.7	1.3	-6%
Autres produits	0.0	0.0	-0.0	-62%
Résultat de la réassurance	-1.4	-2.3	0.8	-37%
Produit total	1'433.7	1'541.4	-107.7	-7%
Charges				
Prestations d'assurance	1'409.1	1'450.4	-41.4	-3%
Prestations par suite de vieillesse	308.1	273.0	35.1	13%
Prestations de rentes	133.8	140.3	-6.6	-5%
Taux	43%	51%		
Prestations en capital	174.3	132.7	41.7	31%
Taux	57%	49%		
Prestations par suite de décès et d'invalidité	107.0	92.6	14.4	16%
Prestations de rentes	61.4	61.2	0.2	0%
Prestations en capital	45.6	31.4	14.2	45%
Prestations individuelles en capital (libre passage, EPL, divorce, PLP)	705.0	766.0	-61.0	-8%
Valeurs de rachat lors de la dissolution de contrats	281.0	310.2	-29.2	-9%
Charges de traitement des prestations	8.0	8.7	-0.7	-8%

	2022	2021	Δ abs.	Δ %
Variation des provisions techniques	-95.4	-14.1	-81.3	577%
Avoir de vieillesse	-94.0	-166.9	72.9	-44%
Provisions pour futures pertes liées au taux de conversion	-14.0	2.5	-16.5	-660%
Réserve mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en cours	65.1	104.1	-39.0	-37%
Réserve mathématique des rentes d'invalidité et d'enfant d'invalides en cours	10.9	-2.5	13.3	-541%
Réserve mathématique des polices de libre passage	-29.0	-24.8	-4.2	17%
Réserve mathématique autres couvertures	-0.0	2.2	-2.2	-102%
Renforcements des réserves mathématiques des rentes et des polices libre passage	-4.0	9.5	-13.5	-142%
Provision pour cas d'assurance survenus, mais non encore liquidés (RBNS et IBNR)	-11.0	4.5	-15.6	-343%
Provisions pour fluctuation de valeur et garantie de taux	-16.8	49.1	-65.9	-134%
Provisions pour renchérissement	-2.0	-0.0	-2.0	
Autres provisions techniques	-0.5	8.2	-8.7	-106%
Attribution au fonds d'excédents	40.4	17.6	22.9	130%
Modification des reports de primes	-	0.0	-0.0	-100%
Frais d'acquisition et d'administration	48.9	49.3	-0.4	-1%
Autres charges	1.0	1.1	-0.1	-12%
Résultat d'exploitation	29.8	37.1	-7.3	-20%
Charges globales	1'433.7	1'541.4	-107.7	-7%

Aperçu du bilan

En millions de CHF

	2022	2021	Δ abs.	Δ %
Actifs				
Placements	11'384.6	11'657.5	-272.9	-2%
Liquidités	671.9	373.3	298.6	80%
Obligations	7'098.0	6'982.4	115.6	2%
CHF	5'005.2	4'931.5	73.7	1%
ME	2'092.8	2'050.8	42.0	2%
Biens immobiliers	1'818.2	1'704.6	113.5	7%
Hypothèques	1'462.3	1'518.6	-56.3	-4%
Actions et participations	-	711.8	-711.8	-100%
Placements alternatifs	-	-	-	
Parts de fonds de placement	-	14.7	-14.7	-100%
Revenus nets issus d'instruments financiers dérivés	3.1	4.0	-0.9	-23%
Autres placements	331.1	348.0	-16.9	-5%
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	44.3	23.1	21.2	91%
Autres actifs	48.6	66.9	-18.2	-27%
Réassurance passive	0.8	1.1	-0.3	-29%
Total actifs	11'478.3	11'748.6	-270.3	-2%
Passifs				
Provisions techniques	10'405.3	10'500.7	-95.4	-1%
Avoir de vieillesse	5'935.1	6'029.1	-94.0	-2%
Part obligatoire	3'388.1	3'439.0	-50.9	-1%
Part subobligatoire	2'547.0	2'590.0	-43.0	-2%
Provisions pour futures pertes liées au taux de conversion des rentes	299.0	313.0	-14.0	-4%
Part obligatoire	269.0	282.0	-13.0	-5%
Part subobligatoire	30.0	31.0	-1.0	-3%
Réserve mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en cours	2'238.0	2'173.0	65.1	3%
Part obligatoire	1'386.1	1'331.9	54.3	4%
Part subobligatoire	851.9	841.1	10.8	1%
Réserve mathématique des rentes d'invalidité et d'enfant d'invalides en cours	642.5	631.7	10.9	2%
Part obligatoire	410.6	402.4	8.1	2%
Part subobligatoire	232.0	229.3	2.7	1%
Réserve mathématique des polices de libre passage	475.8	504.8	-29.0	-6%
Réserve mathématique autres couvertures	8.9	8.9	-0.0	0%
Renforcements des réserves mathématiques des rentes et des PLP	473.5	502.5	-29.0	-6%
Provision pour cas d'assurance survenus, mais non encore liquidés (RBNS et IBNR)	93.3	104.3	-11.0	-11%
Provisions pour garanties de taux, fluctuations de sinistres et de valeur	133.2	125.4	7.8	6%
Autres provisions techniques	-0.0	-	-0.0	
Provisions pour renchérissement	106.0	108.0	-2.0	-2%
État au début de l'exercice	108.0	108.0	-0.0	0%
Primes de renchérissement brutes	0.8	0.8	-0.0	-2%
Charges financières	-0.6	-0.6	0.0	-2%
Charges pour augmentations liées au renchérissement des rentes de risque	-4.4	-0.0	-4.4	14838%
Dissolution en faveur de renforcements selon l'art. 149, al. 1, let. a	-	-	-	
Dissolution en faveur du fonds d'excédents	-	-0.3	0.3	-100%
Constitution de provisions supplémentaires pour renchérissement	2.1	-	2.1	
Fonds d'excédents	73.3	52.2	21.1	40%
État au début de l'exercice	52.2	54.0	-1.8	-3%
Distribution aux institutions de prévoyance (répartition des excédents)	-19.3	-19.4	0.1	0%
Participation aux excédents, exercice en cours (attribution des excédents)	40.4	17.6	22.9	130%
Prélèvement pour couvrir le déficit d'exploitation	-	-	-	
Correction de la valorisation	-	-	-	
Reports de primes	0.0	0.0	-	0%
Parts d'excédents créditées	-	-	-	
Autres passifs	999.7	1'195.6	-195.9	-16%
Total passifs	11'478.3	11'748.6	-270.3	-2%

Le portefeuille des placements Allianz Suisse Vie collective en détail

Dans l'assurance complète, les entreprises affiliées et leurs assurés n'assument pas eux-mêmes les risques de placement. Allianz Suisse axe sa politique de placement des fonds de prévoyance sur la réalisation d'un rendement attractif à long terme tout en évitant de prendre des risques inutiles afin de pouvoir en tout temps honorer ses engagements.

L'année écoulée a été très difficile. La reprise de l'économie mondiale après l'assouplissement des mesures visant à endiguer la pandémie a été atténuée par le déclenchement de la guerre en Ukraine. Les conséquences de la guerre et des sanctions contre la Russie ont notamment entraîné une augmentation des prix de l'énergie. La forte hausse de l'inflation et la fin des effets de rattrapage après la crise du Covid-19 ont de nouveau fait chuter les indicateurs conjoncturels mondiaux au cours de l'année.

Le Swiss Performance Index, qui reflète les entreprises cotées en bourse en Suisse, a baissé de -16,5% au cours de l'année. En raison de la pression accrue sur les prix, les banques centrales des États-Unis, d'Europe et de Suisse ont amorcé un retournement des taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation. En conséquence, le rendement des obligations d'État sûres a nettement augmenté en 2022.

Dans cet environnement de marché des capitaux très volatil tout au long de l'année, Allianz Suisse a dégagé un

rendement net des valeurs comptables de 1,38% après déduction des frais.

Allianz Suisse s'efforce d'investir dans toutes les catégories de placement de manière durable. Elle prend donc en compte les facteurs ESG (Environmental, Social, Governance) et applique également des critères d'exclusion. Grâce à des exclusions claires, nous évitons d'emblée d'investir dans des entreprises ou des obligations d'État de pays qui ne remplissent pas des critères fondamentaux à nos yeux. Cela inclut notamment les entreprises ayant des modèles d'affaires fondés sur le charbon ou le financement de projets de nouveaux champs pétroliers ou gaziers, ainsi que les fabricants d'armes controversées ou les entreprises en lien avec des armes nucléaires. D'autres exclusions s'appliquent également aux pays connus pour leurs graves violations des droits de l'homme. Par ailleurs, nous respectons les recommandations d'exclusion de l'ASIR (Association suisse pour des investissements responsables). Ce faisant, nous combinons la création de valeur économique à long terme avec un engagement écologique, une responsabilité sociale et une bonne gouvernance d'entreprise. Allianz Suisse investit en outre dans des projets d'habitat durables et prometteurs.

Allocation d'actifs

Placements de capitaux	2022	2021
Liquidités	5.9%	3.2%
Obligations	62.3%	59.9%
CHF	44.0%	42.3%
ME	18.4%	17.6%
Biens immobiliers	16.0%	14.6%
Hypothèques	12.8%	13.0%
Actions et participations	0.0%	6.1%
Placements alternatifs	0.0%	0.0%
Parts de fonds de placement	0.0%	0.1%
Revenus nets issus d'instruments financiers dérivés	0.0%	0.0%
Autres placements	2.9%	3.0%

Fonds d'excédents

En millions de CHF

	2022	2021	Δ abs.	Δ %
État au début de l'exercice	52.2	54.0	-1.8	-3%
Distribution aux institutions de prévoyance (répartition des excédents)	-19.3	-19.4	0.1	0%
Participation aux excédents, exercice en cours (attribution des excédents)	40.4	17.6	22.9	130%
Prélèvement pour couvrir le déficit d'exploitation	-	-	-	
Correction de la valorisation	-	-	-	
État à la fin de l'exercice	73.3	52.2	21.1	40%
Soumis à la quote-part minimale	72.7	51.6	21.1	41%
Non soumis à la quote-part minimale	0.7	0.6	0.0	4%

Le fonds d'excédents est attribué aux entreprises affiliées aux fondations collectives et sert à financer les participations futures aux excédents, Les montants crédités au fonds d'excédents reviennent aux assurés. Le montant du prélèvement annuel sur ce fonds est limité par la loi. Les excédents doivent être redistribués aux assurés au plus tard

dans un délai de cinq ans. La distribution maximale est limitée à deux tiers du fonds d'excédents par an.

En général, les parts d'excédents sont portées au crédit de l'avoir de vieillesse. La bonification individuelle est indiquée dans le certificat de prévoyance de l'assuré.

Provisions pour renchérissement

En millions de CHF

	2022	2021	Δ abs.	Δ %
État au début de l'exercice	108.0	108.0	-0.0	0%
Primes de renchérissement brutes	0.8	0.8	-0.0	-2%
Charges financières	-0.6	-0.6	0.0	-2%
Charges pour augmentations liées au renchérissement des rentes de risque	-4.4	-0.0	-4.4	14838%
Dissolution en faveur de renforcements selon l'art. 149, al. 1, let. a	-	-	-	
Dissolution en faveur du fonds d'excédents	-	-0.3	0.3	-100%
Constitution de provisions supplémentaires pour renchérissement	2.1	-	2.1	
État à la fin de l'exercice	106.0	108.0	-2.0	-2%

Provisions techniques

En millions de CHF, en valeur brute

	2022	2021	Δ abs.	Δ %	2022	2021
Provisions techniques	10'405.3	10'500.7	-95.4	-1%	100.0%	100.0%
Avoir de vieillesse	5'935.1	6'029.1	-94.0	-2%	57.0%	57.4%
Part obligatoire	3'388.1	3'439.0	-50.9	-1%	32.6%	32.8%
Part surobligatoire	2'547.0	2'590.0	-43.0	-2%	24.5%	24.7%
Provisions pour futures pertes liées au taux de conversion des rentes	299.0	313.0	-14.0	-4%	2.9%	3.0%
Part obligatoire	269.0	282.0	-13.0	-5%	2.6%	2.7%
Part surobligatoire	30.0	31.0	-1.0	-3%	0.3%	0.3%
Réserve mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en	2'238.0	2'173.0	65.1	3%	21.5%	20.7%
Part obligatoire	1'386.1	1'331.9	54.3	4%	13.3%	12.7%
Part surobligatoire	851.9	841.1	10.8	1%	8.2%	8.0%
Réserve mathématique des rentes d'invalidité et d'enfant d'invalides	642.5	631.7	10.9	2%	6.2%	6.0%
Part obligatoire	410.6	402.4	8.1	2%	3.9%	3.8%
Part surobligatoire	232.0	229.3	2.7	1%	2.2%	2.2%
Réserve mathématique des polices de libre passage	475.8	504.8	-29.0	-6%	4.6%	4.8%
Réserve mathématique autres couvertures	8.9	8.9	-0.0	0%	0.1%	0.1%
Renforcements des réserves mathématiques des rentes et des PLP	473.5	502.5	-29.0	-6%	4.6%	4.8%
Provision pour cas d'assurance survenus, mais non encore liquidés (RBNS et IBNR)	93.3	104.3	-11.0	-11%	0.9%	1.0%
Provisions pour garanties de taux, fluctuations de sinistres et de valeur	133.2	125.4	7.8	6%	1.3%	1.2%
Autres provisions techniques	-0.0	-	-0.0		0.0%	0.0%
Provisions pour renchérissement	106.0	108.0	-2.0	-2%	1.0%	1.0%

Preuve du respect de la quote-part minimale

La quote-part minimale (Legal Quote) garantit à l'assuré une participation adéquate au produit de la société d'assurances. Selon les dispositions légales, au moins 90% des produits doivent être utilisés en faveur des assurés, sous forme de

prestations d'assurance, de renforcements des réserves ou d'attributions au fonds d'excédents.

Soumis à la quote-part minimale

En millions de CHF

	Total				Soumis à la quote-part			
	2022	2021	Δ abs.	Δ %	2022	2021	Δ abs.	Δ %
Somme des composantes du produit	298.2	371.2	-73.0	-20%	298.1	371.0	-73.0	-20%
Processus d'épargne (produit des placements)	159.1	228.3	-69.2	-30%	159.0	228.1	-69.1	-30%
Processus de risque (primes de risque)	89.8	93.1	-3.3	-4%	89.8	93.1	-3.3	-4%
Processus de frais (primes de frais)	49.3	49.8	-0.6	-1%	49.3	49.8	-0.6	-1%
Somme des dépenses	-271.6	-253.0	-18.6	7%	-271.7	-253.2	-18.5	7%
Processus d'épargne (principalement rémunération technique)	-159.3	-142.7	-16.6	12%	-159.1	-142.1	-17.0	12%
Processus de risque (principalement prestations décès et invalidité)	-62.5	-60.0	-2.5	4%	-62.7	-60.8	-2.0	3%
Processus de frais (principalement frais d'administration)	-49.9	-50.3	0.5	-1%	-49.9	-50.3	0.5	-1%
Résultat brut du compte d'exploitation	26.6	118.3	-91.6	-77%	26.3	117.8	-91.5	-78%
Constitution et dissolution de provisions techniques	43.6	-63.5	107.2	-169%	43.9	-63.1	107.0	-170%
Dans le processus d'épargne	45.3	-55.6	100.9	-181%	45.5	-55.2	100.7	-182%
Risque de longévité	14.5	-4.0	18.5	-463%	14.5	-4.0	18.5	-463%
Lacunes de couverture lors de la conversion en rentes	14.0	-2.5	16.5	-660%	14.0	-2.5	16.5	-660%
Garanties de taux d'intérêt	25.0	-34.4	59.4	-173%	24.9	-34.4	59.3	-172%
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur de renforcements	-	-	-	-	-	-	-	-
Fluctuations de la valeur des placements	-8.3	-14.7	6.5	-44%	-7.9	-14.3	6.4	-45%
Dans le processus de risque	-1.6	-8.2	6.6	-80%	-1.6	-8.2	6.6	-80%
Cas d'assurance déclarés, mais non encore liquidés	-	-	-	-	-	-	-	-
Cas d'assurance survenus, mais non encore déclarés	-	-	-	-	-	-	-	-
Fluctuations des sinistres	0.5	-8.2	8.7	-106%	0.5	-8.2	8.7	-106%
Changement et assainissement des tarifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur de renforcements	-	-	-	-	-	-	-	-
Constitution de provisions supplémentaires pour renchérissement	-2.1	-	-2.1	-	-2.1	-	-2.1	-
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur du fonds d'excédents	-	0.3	-0.3	-100%	-	0.3	-0.3	-100%
Frais pour capital-risque supplémentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Attribution au fonds d'excédents	-40.4	-17.6	-22.9	130%	-40.4	-17.5	-22.9	130%
Résultat du compte d'exploitation	29.8	37.1	-7.3	-20%	29.8	37.1	-7.3	-20%
Quote-part de distribution	90.0%	90.0%			90.0%	90.0%		
Quote-part minimale					90.0%	90.0%		

Non soumis à la quote-part minimale

En millions de CHF

	Total		Non soumis à la quote-part mir					
	2022	2021	Δ abs.	Δ %	2022	2021	Δ abs.	Δ %
Somme des composantes du produit	298.2	371.2	-73.0	-20%	0.1	0.2	-0.1	-35%
Processus d'épargne (produit des	159.1	228.3	-69.2	-30%	0.1	0.2	-0.1	-35%
Processus de risque (primes de risque)	89.8	93.1	-3.3	-4%	-	0.0	-0.0	-100%
Processus de frais (primes de frais)	49.3	49.8	-0.6	-1%	-	-0.0	0.0	-100%
Somme des dépenses	-271.6	-253.0	-18.6	7%	0.1	0.2	-0.1	-39%
Processus d'épargne (principalement	-159.3	-142.7	-16.6	12%	-0.1	-0.6	0.4	-76%
rémunération technique)								
Processus de risque (principalement prestations décès et	-62.5	-60.0	-2.5	4%	0.3	0.8	-0.5	-65%
invalidité)								
Processus de frais (principalement frais	-49.9	-50.3	0.5	-1%	0.0	-0.0	0.0	-111%
d'administration)								
Résultat brut du compte d'exploitation	26.6	118.3	-91.6	-77%	0.3	0.5	-0.2	-38%
Constitution et dissolution de provisions techniques	43.6	-63.5	107.2	-169%	-0.3	-0.4	0.1	-36%
Dans le processus d'épargne	45.3	-55.6	100.9	-181%	-0.3	-0.4	0.2	-38%
Risque de longévité	14.5	-4.0	18.5	-463%	-	-	-	
Lacunes de couverture lors de la conversion	14.0	-2.5	16.5	-660%	-	-	-	
en rentes								
Garanties de taux d'intérêt	25.0	-34.4	59.4	-173%	0.1	-	0.1	
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur de renforcements	-	-	-		-	-	-	
Fluctuations de la valeur des placements	-8.3	-14.7	6.5	-44%	-0.4	-0.4	0.1	-13%
Dans le processus de risque	-1.6	-8.2	6.6	-80%	-0.0	0.0	-0.0	-108%
Cas d'assurance déclarés, mais non encore liquidés	-	-	-		-	-	-	
Cas d'assurance survenus, mais non encore déclarés	-	-	-		-	-	-	
Fluctuations des sinistres	0.5	-8.2	8.7	-106%	-0.0	0.0	-0.0	-108%
Changement et assainissement des tarifs	-	-	-		-	-	-	
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur de renforcements	-	-	-		-	-	-	
Constitution de provisions supplémentaires	-2.1	-	-2.1		-	-	-	
pour renchérissement								
Dissolution provisions pour renchérissement en faveur du fonds	-	0.3	-0.3	-100%	-	-0.0	0.0	-100%
d'excédents								
Frais pour capital-risque supplémentaire	-	-	-		-	-	-	
Attribution au fonds d'excédents	-40.4	-17.6	-22.9	130%	-0.0	-0.1	0.0	-51%
Résultat du compte d'exploitation	29.8	37.1	-7.3	-20%	0.0	0.0	-0.0	-35%
Quote-part de distribution	90.0%	90.0%			90.0%	90.0%		

Processus	Produit	Charges
Processus d'épargne	Produit net des placements	Rémunération des avoirs de vieillesse et des réserves mathématiques pour les rentes en cours, conversion de l'avoir de vieillesse en rentes de vieillesse
Processus de risque	Prime de risque	Versement de prestations d'invalidité et de survivants, constitution de réserves mathématiques pour les nouvelles rentes
Processus de frais	Prime de frais	Prestations liées à l'administration des solutions de prévoyance et d'assurance et au conseil des clients

Récapitulatif du résultat d'exploitation

En millions de CHF

	2022	2022	2021	2021
	Résultat	Part du produit total	Résultat	Part du produit total
Part des affaires soumises à la quote-part minimale	29.8	10.0%	37.1	10.0%
Part des affaires non soumises à la quote-part minimale	0.0	10.0%	0.0	10.0%
Résultat d'exploitation	29.8	10.0%	37.1	10.0%

Chiffres-clés

En millions de CHF

	2022	2021	Δ abs.	Δ %	
Fonds d'excédents	73.3	52.2	21.1	40%	
Part liée	33.3	20.6	12.7	62%	
Part libre	40.0	31.6	8.4	27%	
	2022	2021	Δ abs.	Δ %	
Produits nets des placements	159.1	228.3	-69.2	-30%	
Produits bruts des placements	179.5	250.0	-70.5	-28%	
Frais de gestion de fortune	-20.3	-21.7	1.3	-6%	
	2022	2021	Δ abs.	Δ %	2020
Placements et réserves latentes					
Valeur comptable des placements	11'384.6	11'657.5	-272.9	-2%	11'417.9
Valeur de marché des placements	11'101.6	13'526.8	-2'425.2	-18%	13'346.3
Réserves latentes	-283.0	1'869.3	-2'152.3	-115%	1'928.4
	2022	2021	Δ abs.	Δ %	
Rendement des valeurs comptables et performance des valeurs de					
Rendement net des valeurs comptables	1.38%	1.98%	-0.60%	-30%	
Performance nette des valeurs de marché	-16.19%	1.26%	-17.45%	-1385%	
Rendement brut des valeurs comptables	1.56%	2.17%	-0.61%	-28%	
Performance brute des valeurs de marché	-16.02%	1.42%	-17.44%	-1228%	
	2022	2021	Δ abs.	Δ %	
Taux d'intérêt et taux de conversion					
Taux d'intérêt technique pour l'évaluation des engagements de	0.63%	0.56%	0.07%	13%	
Taux d'intérêt pour la rémunération de l'avoit de vieillesse	1.00%	1.00%	0.00%	0%	
Taux d'intérêt pour la rémunération de l'avoit de vieillesse	0.13%	0.13%	0.00%	0%	
Taux minimal LPP obligatoire (compte témoin)	1.00%	1.00%	0.00%	0%	
Taux de conversion H65 pour l'avoit de vieillesse obligatoire	6.60%	6.80%	-0.20%	-3%	
Taux de conversion H65 pour l'avoit de vieillesse subobligatoire	4.65%	4.87%	-0.21%	-4%	
Taux de conversion F64 pour l'avoit de vieillesse obligatoire	6.60%	6.80%	-0.20%	-3%	
Taux de conversion F64 pour l'avoit de vieillesse subobligatoire	4.61%	4.76%	-0.15%	-3%	
Taux de conversion obligatoire pour la rente de vieillesse H65/F64 (compte témoin)	6.80%	6.80%	0.00%	0%	
	2022	2021	Δ abs.	Δ %	
Nombre d'assurés au 31.12	130'722	134'585	-3'863	-3%	
Nombre d'assurés actifs	74'884	78'071	-3'187	-4%	
Nombre d'assurés dans l'assurance complète	73'371	76'775	-3'404	-4%	
Nombre d'autres assurés actifs	1'513	1'296	217	17%	
Nombre de bénéficiaires de rentes	13'627	13'445	182	1%	
Nombre de polices de libre passage	42'211	43'069	-858	-2%	
	2022	2021	Δ abs.	Δ %	
Primes de frais par unité d'imputation					
Total des primes de frais	49.3	49.8	-0.6	-1%	
Par tête (en CHF)	377.0	370.0	7	2%	
Primes de frais des assurés actifs	48.0	48.8	-0.8	-2%	
Par tête (en CHF)	641.0	625.0	16	2%	
Primes de frais des polices de libre passage	1.3	1.0	0.3	25%	
Par tête (en CHF)	30.0	24.0	7	28%	
Autres primes de frais	0.0	0.0	0.0		

	2022	2021	Δ abs.	Δ %
Charges d'exploitation par unité d'imputation				
Total des charges d'exploitation	56.8	57.9	-1.1	-2%
Par tête (en CHF)	435.0	431.0	4	1%
Charges d'exploitation des assurés actifs	42.0	42.2	-0.2	0%
Par tête (en CHF)	561.0	540.0	20	4%
Charges d'exploitation des bénéficiaires de	8.4	9.1	-0.7	-8%
Par tête (en CHF)	614.0	675.0	-61	-9%
Charges d'exploitation des polices de libre	6.5	6.7	-0.2	-3%
Par tête (en CHF)	154.0	155.0	-1	-1%
Charges d'exploitation des autres unités	0.0	0.0	0.0	

	2022	2021	Δ abs.	Δ %
Charges d'exploitation par centre de charges				
Total des charges d'exploitation	56.8	57.9	-1.1	-2%
Frais d'acquisition et d'administration	48.9	49.3	-0.4	-1%
Frais d'acquisition	26.4	26.1	0.3	1%
des courtiers	4.6	4.8	-0.2	-4%
du propre service externe	5.8	4.6	1.2	26%
autres	15.9	16.7	-0.8	-5%
Frais de marketing et de publicité	0.8	1.0	-0.2	-19%
Frais de gestion générale	21.7	22.1	-0.5	-2%
Charges de traitement des prestations	8.0	8.7	-0.7	-8%
Part de la réassurance	-	-	-	

	2022	2021	Δ abs.	Δ %
Valeur de marché des placements	11'101.6	13'526.8	-2'425.2	-18%
Taux	100.0%	100.0%	0.0%	0%
Placements directs	11'101.6	13'526.8	-2'425.2	-18%
Taux	100.0%	100.0%	0.0%	0%
Placements collectifs à un ou plusieurs niveaux	-	-	-	
Taux	0%	0.0%	0.0%	
Placements collectifs non transparents en matière de frais	-	-	-	
Taux	0%	0.0%	0.0%	

Frais de gestion de fortune

Afin de garantir une parfaite transparence des frais de gestion de fortune, le tableau suivant indique l'ensemble des frais occasionnés par les placements, qui sont ensuite traités différemment selon leur nature, conformément aux prescriptions comptables.

En millions de CHF

	2022	2021	Δ abs.	Δ %
Frais de gestion de fortune (nets selon le compte d'exploitation PP)	20.3	21.7	-1.3	-6%
Frais de gestion de fortune (bruts selon le tableau CHS)	50.6	52.2	-1.6	-3%
Frais TER	42.1	44.5	-2.4	-5%
Placements directs	42.1	44.5	-2.4	-5%
Placements à un ou plusieurs niveaux (ratio de coûts)	-	-	-	
Frais TTC	0.2	0.2	-0.0	-9%
Frais SC	8.4	7.5	0.8	11%
Frais inscrits à l'actif	-0.3	-0.2	-0.0	9%
Frais d'entretien des immeubles	-30.0	-30.3	0.3	-1%

Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA

Case postale | CH-8010 Zurich
T +41 58 358 71 11 | contact@allianz.ch

ALLIANZ.CH